



AGENCE BENINOISE POUR L'ENVIRONNEMENT

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS GESTION 2024

N/Réf. : 2024 / 1001 / PRMP-ABE/APM

1. La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence béninoise pour l'Environnement exécute au titre de l'exercice 2024, dans le cadre du budget de l'Agence, un programme de passation des marchés publics de travaux, de fournitures, de services et de prestations intellectuelles.
2. Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 2020-26 du 29 Septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin les acquisitions concernent les domaines suivants :

A- FOURNITURES

N°	Référence PTA	Description	Mode de passation	Source de financement
1	2.1.1.1.1.8	Poursuite du recrutement de prestataires pour la restauration des participants aux divers ateliers organisés par l'ABE (accord- cadre à bon de commande)	DRP	Fonds propres
2	2.1.1.1.1.22 /28/29/30	Sélection de prestataires pour l'acquisition des divers matériels et mobiliers de bureau, fournitures de bureau, consommables informatique, produits d'entretien et des pneumatiques au profit de l'ABE (03 lots)	DRP	Fonds propres
3		Acquisition de matériels informatique et équipements divers au profit de l'ABE sur financement des conventions FFEM et SIMAU	DRP	Conventions FFEM et SIMAU
4	2.1.1.1.132.15	Acquisition de matériels roulants au profit de l'antenne ABE Parakou	DRP	Fonds propres
	2.1.1.1.1.36	Acquisition de deux groupes électrogènes de puissance électrique 300 KVA		Fonds propres

AP

5	2.1.1.1.2.1	Acquisition et mise en terre de plants dans le cadre de l'Organisation de la Journée Mondiale des Zones Humides (accord-cadre à bon commande au titre de 2024)	DRP	Fonds propres
---	-------------	--	-----	---------------

B. SERVICES

N°	Référence PTA	Description	Mode de passation	Source de financement
1	2.1.1.1.1.32.9	Poursuite de la procédure de recrutement de prestataires pour le gardiennage et la surveillance des locaux de l'ABE (siège à Cotonou et antenne à Parakou) au titre de l'année 2024(02 lots)	DRP	Fonds propres
2	2.1.1.1.1.34.4	Poursuite de la procédure de recrutement d'une compagnie d'assurance pour la couverture sanitaire du personnel de l'ABE au titre de 2024	DRP	Fonds propres
3	2.1.1.1.1.32.10	Poursuite de la procédure de recrutement de prestataires pour assurer l'entretien et le nettoyage des locaux de l'ABE (siège à Cotonou et antenne à Parakou) au titre de l'année 2024 (02 lots)	DRP	Fonds propres
4	2.1.1.1.1.32.14	Poursuite de la procédure de recrutement d'une structure spécialisée pour le transport des plis de l'ABE au titre de 2024-2025 (accord à bon de commande)	DRP	Fonds propres

C. TRAVAUX

N°	Référence	Description	Mode de passation	Source de financement
1	2.1.1.1.1.30	Travaux de rénovation et d'extension du bâtiment de l'Agence Béninoise pour l'Environnement (02 lots)	AOI	Fonds propres

194

D. PRESTATIONS INTELECTUELLES

N°	Référence	Description	Mode de passation	Source de financement
1	2.1.1.1.2.3	Elaboration du plan de gestion du site potentiel confluent Ouémé-Okpara et procéder à l'actualisation du Plan de Gestion du site Ramsar 1018	DRP	Fonds propres
2	2.1.1.1.1.12	Recrutement d'un cabinet/groupement de cabinets pour la réalisation de l'étude sur l'évaluation environnementale et sociale stratégique du secteur du transport urbain dans le Grand-Nokoué	DRP	Fonds propres
3	2.1.1.1.1.26	Recrutement d'un cabinet/groupement de cabinets pour l'élaboration du Plan Stratégique 2024-2028	DRP	Fonds propres
4	2.1.1.1.1.33.1	Poursuite de la procédure de réalisation de l'EIES du projet de rénovation et d'extension du bâtiment du siège de l'ABE	DRP	Fonds propres

Les avis spécifiques de passation des marchés publics seront publiés, dès leur communication dans le Journal des Marchés Publics et/ou dans au moins le quotidien de service public, et en cas de nécessité, dans toute publication nationale et/ou internationale de large diffusion, le portail web des marchés publics, le site web régional de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) pour les marchés dont les montants atteignent les seuils communautaires.

3. Les marchés seront passés conformément aux dispositions de la loi n° 2020-26 du 29 Septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin et ses textes d'application.

Cotonou, le **16 JAN 2024**

La Personne Responsable des Marchés Publics



Gentilis ADJO

